



SECRETARIAT PERMANENT

N° 009 /CCM/SP//

PROCES VERBAL DE VISITE DU PNLT

Libreville, le Vendredi 14 Octobre 2016

Suite au document rapport produit par l'Unité de Coordination du Projet Tuberculose présentant une situation préoccupante du projet Tuberculose à l'échéance du 30 Septembre 2016 et afin de se s'enquérir des raisons qui justifieraient le retard constaté dans la production des données à transmettre au Fonds Mondial, le Bureau du CCM a effectué une visite de supervision auprès du Programme Tuberculose (PNLT).

Au cours de cette rencontre tenue le Vendredi 14 Octobre 2016, il a été question pour le Bureau du CCM d'aborder avec le Directeur du Programme les points suivants :

- 1- La complétude du Dashboard
- 2- La Prochaine mission du Fonds Mondial.
- 3- Le climat observable au sein de l'UCP

Etaient présent :

- **Pasteur Louis Gaspard OBIANG** Président du CCM
- **M. Louis Simplicite NGOMA** Secrétaire Permanent du CCM
- **Dr Jocelyn MAHOUMBOU** Directeur du PNLT
- **Mlle NZE Marie-Paule** Assistante Administrative et Financière CCM

1- La Complétude du Dashboard.

Au cours de cette rencontre le Président du CCM, **Pasteur Gaspard OBIANG** a demandé au Directeur du PNLT de préciser à quel niveau se situe son équipe quand à la complétude du Dashboard conformément aux recommandations du Comité de Suivi Stratégique.

En guise de réponse le **Dr Jocelyn MAHOUMBOU, Directeur du PNLT** a affirmé que depuis la semaine précédente son équipe était à pied d'œuvre, notamment en ce qui concerne le cadre de performance. Il a également tenu à informer le CCM de la légère évolution du taux de complétude du Dashboard. Laissant entendre qu'un problème de mise à disposition des données

se posait à Libreville au niveau des deux (2) structures que sont la prison central et l'hôpital militaire, le Directeur du Programme a décrié l'incidence négative que ce refus de collaborer exerce sur le projet. D'autant plus que l'hôpital militaire est la seule structure sanitaire prenant en charge la TB-MR à Libreville.

Par ailleurs, il s'est réjoui de la simplification du cadre de performance et a précisé que le PNLT avait taché de faire correspondre chaque cible à un des indicateurs restant. Déplorant la récente mutation des agents en poste au laboratoire du PNLT, le Dr Mahoumbou s'est inquiété du dommage susceptible d'être causé à la mise en œuvre du projet par cette désorganisation.

2- La prochaine mission du Fonds Mondial.

Cette rencontre a également été l'occasion d'échanger au sujet des dispositions à prendre avant l'arrivée de l'équipe du Fonds Mondial au Gabon dans le cadre de sa mission de supervision programmée du 13 au 16 Novembre 2016.

Le Président du CCM a fait mention de la nécessité de mettre à la disposition du Fonds Mondial un rapport d'activités du premier semestre abordant les aspects programmatiques, financiers et GAS et a sollicité du Directeur du PNLT un aperçu de la stratégie envisagée pour rattraper le retard pris sur le plan de contingence élaboré conjointement avec le Fonds Mondial.

Se voulant rassurant le Directeur du PNLT a affirmé qu'une l'actualisation du plan de contingence était en cours afin de tacher de le rendre plus réaliste. Il a également informé le Bureau de l'arrêt du calendrier des ateliers de revue et de validation. Par ailleurs, il a affirmé que compte tenue de la sous évaluation de certaines activités le PNLT effectuait actuellement un examen du document sur les réajustements budgétaires pour pouvoir pallier a ces déséquilibres financiers.

Par la suite, le PNLT a été exhorté à procéder une bonne reprogrammation des activités compte tenue de l'épargne dont il dispose. Le président du CCM a tenu à souligné que cette bonne reprogrammation était d'autant plus importante au regard du fait que le Fonds Mondial a déjà enclenché les nouvelles subventions.

3- Le climat observable au sein de l'UCP

Avant d'aborder les échanges sur cette situation jugée regrettable le Président du CCM a rappelé que d'après les directives du Fonds Mondial l'une des missions du CCM était d'identifier les menaces à la subvention

Puis, ayant fait état des discussions menées dans le cadre de la demande d'arbitrage adressé au CCM du conflit observable dans les rangs de l'équipe de Coordination du Projet Tb, il a interrogé le Directeur du PNLT sur son sentiment s'y rapportant. Estimant que cette situation émanait du fait que la Direction Générale de La Santé n'aurait pas intégré que les choix à opérer en lien avec la subvention TB, devraient toujours tenir compte du cadre particulier que constitue un Projet, le Pasteur Gaspard OBIANG a affirmé pour sa part que le positionnement au niveau de l'UCP de Monsieur MIKALA NGODJOU, Comptable de la subvention devrait être réexaminé.

Les échanges ayant début à 09h50, la séance fût levée à 11h50 par le Président du CCM.

Fait à Libreville le **11 OCT. 2016**

Le Secrétaire Permanent



Louis Simplicie NGOMA

Le Secrétaire de Séance

Marie-Paule NZE